



COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CETEF du PUY DE DOME

- 08 FEVRIER 2018 -

LEMPDES

Sur convocation du président Alain FOURNIER, les membres du CETEF du Puy de Dôme se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 8 février 2018 à 14 heures à la Maison de la Forêt et du Bois à Marmilhat 63370 LEMPDES.

Après avoir accueilli les participants et les avoir remercié de leur présence, il cite les personnalités excusées et a une intention toute particulière pour Stéphane HENRY président honoraire qui n'a pas souhaité poursuivre son mandat au sein du conseil d'administration.

Rapport moral :

- Les adhésions : 44 en 2017 contre 36 en 2016. Une progression qui s'explique par la relance des adhésions en mars 2017 après un faible niveau en 2016 dû en partie à l'absence de stages FOGEFOR qui sont un bon relais pour l'association. Cela peut être également à l'âge des participants et au coût de la cotisation. Une démarche de reconnaissance de notre association reconnue d'utilité publique est en cours auprès des services fiscaux et permettra de réduire des 2/3 la cotisation via la fiscalité sur les revenus.
- Il retrace ensuite rapidement les actions mises en œuvre en 2017 qui seront détaillées dans le compte rendu d'activités. Il note plus particulièrement le travail en commun fait par les trois CETEF d'Auvergne sur le Cèdre de l'Atlas qui sera rendu le mois prochain.
- Lors du conseil d'administration du 18 janvier 2018 il a été décidé de recentrer les activités du CETEF du Puy de dôme sur la technique et l'expérimentation : une enquête sera faite auprès des adhérents pour savoir quels types de travaux ils prévoient suivie d'une réflexion sur le type d'expérimentation menée dans le cadre de ces travaux. Le programme 2018 qui sera présenté après, montre cette volonté de donner plus de place à l'expérimentation.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents.

Rapport d'activités :

Il est présenté par notre animateur Dominique JAY et vous trouverez le détail en annexe de ce procès-verbal.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité des présents

Compte rendu Financier :

Un compte rendu financier très détaillé est présenté par le trésorier Alain BENAUSSE (disponible sur demande au CETEF)

Le compte de résultat de l'exercice donne le bilan suivant :

Produits : 2 507.95 €

Charges : 3 119.65 €

Soit une perte de 611.70 euros due à la rémunération du stagiaire pour l'étude Cèdre. Mais le coût de cette étude est à partager avec les CETEF de l'Allier et de la Haute Loire et cette recette 625.66 € n'est pas prise en compte. Ainsi le compte serait à l'équilibre.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents.

Prévisionnel 2018 :

Produits : cotisations et rémunération du livret association soit 2550 € (50 cotisations attendues)

Charges assurances, expérimentations déplacements et missions frais administratifs soit 2465€

Soit un excédent de 85 € sur l'exercice.

La cotisation est fixée à 45 euros sans changement par rapport à 2017.

Jean Bernard JAMON-BOYER présente le travail réalisé sur la défiscalisation de la cotisation grâce à la reconnaissance d'utilité publique de l'association. Dans ce cas la cotisation reviendrait à 15 € après déduction sur l'impôt sur le revenu. Le dossier a été déposé, nous sommes en attente de la réponse.

Renouvellement des administrateurs :

Sont renouvelables : Anne marie BAREAU, Alain BENAUSSE, Charles Henri de PROVENCHERES, Stéphane HENRY et Yves COGNERIAS.

Il est à noter la démission du poste d'administrateurs de Messieurs ROUX jean Philippe, LEGRAND Henri Frédéric et HENRY Stéphane.

Donc seulement quatre sièges sont à renouveler.

Il est passé au vote.

Les candidats sont élus à l'unanimité des votants.

Programme 2018 :

- 8 mars : Assemblée générale et communication sur la problématique des gros bois
- 16 mars : Présentation de l'étude CEDRE à LANGEAC en liaison avec les CETEF 03 et 43
- 13 avril : Plantation essais de différentes espèces de Pins chez AM BAREAU à Miremont
- 11 au 15 juin : Voyage d'études en Belgique
- 17 septembre : Journée départementale forestière en liaison avec Fransylva 63
- 27/28 septembre : Intercetef sur les nouvelles technologies
- Octobre : Utilisation des nouvelles technologies embarquées
- Date à définir pour visite d'un dispositif IDF installé chez JC BOURGEOIS : Comparaison de méthodes plantations.



Exploiter et transformer les gros bois et très gros bois de résineux, une difficulté récente ?

Après cette première partie consacrée à la vie de l'association, il est passé à un exposé de Dominique JAY sur la « L'exploitation et la commercialisation des gros bois de résineux ».

Notre conférencier commence son exposé en définissant ce que sont les gros bois et très gros bois. Par convention on désigne sous le terme de « gros bois » (GB) les arbres dont le diamètre à hauteur d'homme (1,30 m) est supérieur à 47,5 cm et « très gros bois » (TGB) les arbres de plus 67,5 cm. Il poursuit en présentant les enjeux pour la région Auvergne-Rhône-Alpes et pour le Puy de dôme (voir tableaux ci-après)

Millions de m ³	Auvergne	Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes	
Volume sur pied résineux	93	170	263	100 %
Gros bois résineux	16	42	58	28 %
Très gros bois résineux	3	12	15	
Volume sur pied sapin	34	52	86	100 %
Gros bois sapin	8	16	24	36 %
Très gros bois sapin	2	5	7	

ETAT DES LIEUX Puy de dôme

	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne pédonculé	1 ± ε	3 ± 1	1 ± ε	ε ± ε	5 ± 1
Chêne rouvre	2 ± 1	3 ± 1	ε ± ε	n.s.	5 ± 2
Hêtre	1 ± ε	4 ± 1	1 ± ε	ε ± ε	6 ± 2
Autres feuillus	4 ± 1	4 ± 1	ε ± ε	n.s.	8 ± 2
Tous feuillus	7 ± 1	13 ± 2	3 ± ε	1 ± ε	24 ± 4
Pin sylvestre	ε ± ε	4 ± 1	1 ± ε	n.s.	6 ± 2
Sapin pectiné	2 ± ε	9 ± 2	3 ± 1	1 ± 1	15 ± 4
Épicéa commun	1 ± 1	8 ± 2	1 ± 1	n.s.	11 ± 3
Douglas	1 ± ε	6 ± 2	2 ± 1	n.s.	9 ± 3
Autres conifères	ε ± ε	n.s.	n.s.	-	n.s.
Tous conifères	4 ± 1	28 ± 4	7 ± 1	2 ± 1	41 ± 6
Puy-de-Dôme	12 ± 1	41 ± 4	10 ± 1	3 ± 1	65 ± 7

Gros Bois et Très Gros Bois représentent 22 % du volume de résineux sur pied, et 27 % du volume de sapins sur pied,

(Source IFN/IGN)

Dominique Jay présente ensuite les difficultés rencontrées par la filière forêt bois concernant la valorisation des gros bois et très gros bois :

- ☞ Excès de GB et TGB dans les forêts privées départementales malgré une augmentation de la récolte
- ☞ Inadéquation entre l'amont et l'aval de la filière sur ce sujet

☞ Mévente de ces bois alors que pour le propriétaire plus les bois sont gros, plus ils devraient avoir de la valeur

En s'appuyant sur un numéro spécial du Bois National (N°41 Décembre 2016) rédigé par Maurice Chalayer et diverses sources d'informations (séminaires Gros Bois, Colloques, etc...), il présente les différentes causes qui expliquent la mévente actuelle des gros bois de résineux :

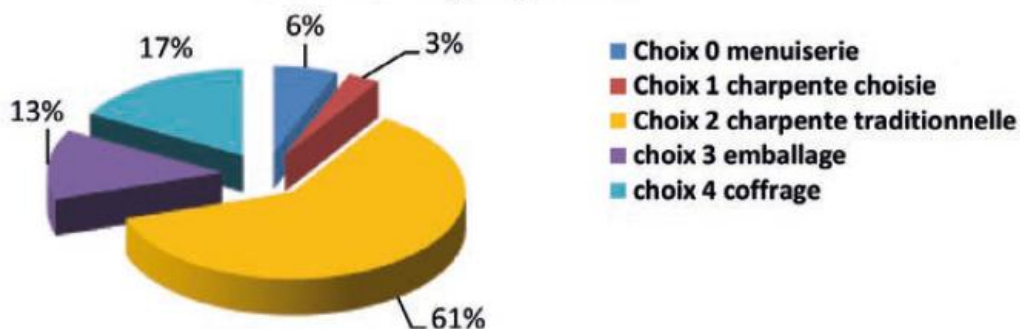
Causes conjoncturelles :

- Problèmes liés à l'économie générale avec une baisse très importante des ouvertures de chantiers dans la construction suite à la crise monétaire de 2008
- Baisse de la consommation de bois
- Dumping sur les prix des produits ligneux

Causes structurelles :

- Mécanisation difficile pour l'exploitation des gros bois, qui se traduit par des coûts de mobilisation plus important que les petits bois et bois moyens.
- Les gros bois sont souvent cantonnés au sein de parcelles de petite surface mal ou peu desservies, ce qui rend difficile leur exploitation et leur commercialisation, ceci étant particulièrement vrai pour les sapins.
- Augmentation des volumes transformés par des scieries équipées de « Canter » en raison des coûts (environ 30 €/m³ contre environ 60 €/m³ pour une scierie à ruban traditionnelle).
 - Un film vidéo expliquant le fonctionnement d'une scierie « canter » est présenté (visible en suivant le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=JM6L1vbapBw>)
- Disparition des petites scieries traditionnelles qui réalisaient du sciage à façon
- Manque d'équipements adaptés dans les scieries permettant de scier les gros bois et surtout les très gros bois
 - Un film vidéo expliquant le fonctionnement d'une scierie locale équipé pour transformer les gros bois est présenté (visible en suivant le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=UO3JBxmpkiY>)
- Problème des qualités des sciages issus des gros bois (pourriture, roulure, fissure, etc...)

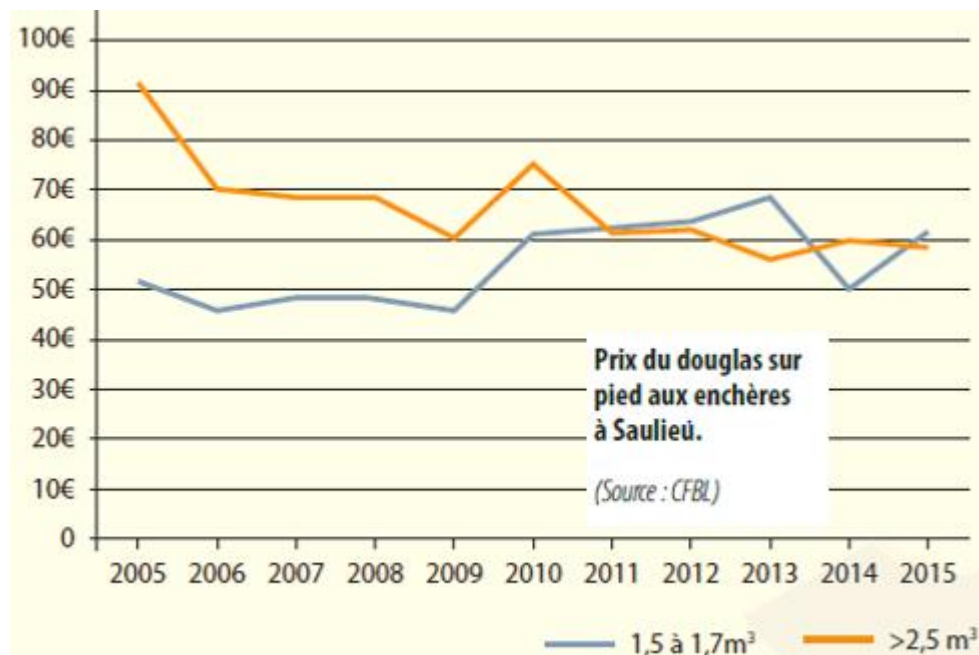
**Exemple de ventilation des produits issus des gros bois :
scierie Mathieu, Vosges. 2016**



- On observe sur ce graphique que seulement 9% des produits issus du sciage de gros sapins se valorisent en menuiserie ou charpente choisie, l'essentiel en charpente traditionnelle et 30% ce qui est très important en emballage et coffrage à faible valeur ajoutée.
- Difficultés rencontrées pour sécher dans de bonnes conditions économiques les sciages de sapins
- Désintérêt des prescripteurs pour les bois massifs au profit des bois massifs reconstitués, aboutés, contrecollés, etc...

Tous ces éléments se traduisent par une diminution très significative des cours des gros bois que l'on observe dans les ventes groupées (AGEFOR, Coopératives, etc...) comme l'atteste le graphique ci-dessous.

Pouvant aller, plus particulièrement en ce qui concerne les gros bois surannés de sapins, jusqu'à l'absence d'offre d'achat, mettant en péril le renouvellement et la gestion durable de nos forêts.



Suite à cette présentation assez alarmante en ce qui concerne les possibilités de commercialisation des gros bois de résineux de mauvaise qualité, un certain nombre de solutions susceptibles de consolider les prix sont présentées :

Solutions économiques :

- Reprise de la construction et des ouvertures de chantiers,
- Promotion du matériau bois dans la construction,
- Valorisation des circuits dits courts et des bois de massifs (AOC, projet « Sapin blanc,.... »,...),
- Réhabilitation des bois massifs auprès des consommateurs et des architectes (charpentiers, etc...) ainsi que du sapin (abandon de l'esthétique du bois « blanc » du Nord),
- Utilisation des produits à base de sapins en structure afin de masquer les défauts d'aspect,
- Mise en exergue de la meilleure résistance mécanique des gros bois (C24 et C30) et du bois duraminisé (Douglas),
- Recherche et développement au sein de la filière d'itinéraires technico-économiques,
- Amélioration de la sylviculture et de la mobilisation des gros bois sur les zones difficilement accessibles par des réseaux de dessertes forestières appropriés,
- Réhabilitation du métier de bûcheron et recherche de matériels ou de techniques d'exploitation adaptés,
- Accompagner financièrement les scieurs qui souhaitent adapter leur outil de première transformation aux Gros bois et Très gros bois (renforcement des matériels de sciage, de levage, de convoyage et de manutention) – taux d'aides différentiels entre les scieries type « canter » et « ruban » ?
- Promouvoir les scieries mobiles « Gros bois » chez les particuliers,
- Autoriser l'exportation en grumes des Gros bois et TGB qui ne trouvent pas preneurs sur le marché national,
- Développement de la filière bois énergie ou chimie verte pour les bois les plus mal conformés.

Solutions techniques :

- Sylvicultures visant à réduire les diamètres d'exploitabilité
- Evaluer la qualité des bois sur pied (Scans)

- Classement mécanique des bois sciés plutôt que visuel
- Recherche de nouveaux débouchés pour les gros bois

Présentation d'une vidéo sur la production expérimentale de contreplaqués à base de gros sapins (Auvergne promobois) : <https://www.youtube.com/watch?v=YHupCsUCbGc>

- Déroulage et production de contreplaqués ou de LVL (Kerto™)

Présentation d'une vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=.0b9Za1cEBw>

- Nouvelles techniques de sciage permettant d'apprécier la qualité des bois en « ouvrant » les grumes en les partageant pas le cœur puis à les refendre et à les cantériser (Cf. travaux de Maurice Chalayer)

En guise de conclusion, Dominique Jay présente un certain nombre de repères pour les sylviculteurs, afin de leur apporter des informations objectives susceptibles d'orienter leurs choix sylvicoles.

Ces indications sont issues pour l'essentiel du N°224 de la revue « Forêt Entreprise » dont il conseille vivement la lecture :

- Il faut 35 à 40 ans pour produire 1 m³ de bois de douglas, puis, tous les 10 ans, celui-ci produit 1 m³ supplémentaire....
- La qualité mécanique du bois s'améliore avec l'âge

À 40 ans 45 % des planches sont classées C18 (qualité moyenne pour la charpente) et à 70 ans, 93 % des planches classées C30 (excellente qualité).

- Les scieurs interrogés, qui ont l'habitude d'acheter des GB ou TGB, estiment que la bonne qualité de GB sera toujours transformable
- La cantérisation pourrait aussi investir la transformation des gros bois
- Avec la raréfaction des petits et moyens bois résineux, les gros bois pourraient bien retrouver massivement la direction des scieries.
- Des exploitations répétées de peuplements denses et jeunes, à courte révolution (moins de 40 ans par exemple), sur des stations pauvres (une bonne partie des sols de résineux), risquent d'épuiser la réserve minérale des sols.
 - Une mécanisation mal contrôlée de l'exploitation peut également détériorer irrémédiablement le sol
- Les peuplements clairs sont plus stables au vent
 - Limiter le risque tempête. Le propriétaire, qui a subi plusieurs « tempêtes du siècle » en quelques décennies, est beaucoup plus sensibilisé au problème qu'il y a 30 ans. Il s'avère que les peuplements denses de résineux de plus de 20 m de haut y sont particulièrement sensibles, surtout s'ils ont été éclaircis tardivement.
- Prendre en compte le risque climatique
- minimiser tant que faire se peut les autres risques. La durée de vie d'un peuplement (régulier) résineux est au minimum d'un demi siècle et les risques à affronter sont variés. Dans les peuplements trop denses, la concurrence individuelle est forte et les arbres sont plus sensibles non seulement aux sécheresses mais aussi aux parasites de faiblesse comme les scolytes ou le fomes.

Comme pour tout problème complexe, il n'y a pas de solution simple ni de recette de cuisine universelle.

La séance est levée à 16H30.

**Le président,
Alain FOURNIER**

**La secrétaire,
AM BAREAU**

ANNEXE

Rapport d'activités 2017

Réunions du CETEF en 2017

En 2017, le C.E.T.E.F. du Puy-de-Dôme a organisé ou participé, en collaboration et avec l'appui du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Auvergne – Rhône -Alpes, à 9 réunions techniques.

Date	Lieu	Thème	Participation
24 Février	Maison de la Forêt à Lempdes	Assemblée Générale Ordinaire Conférence sur l'amélioration génétique des ligneux et la notion de provenance	25 personnes
12 Avril	Bassinat Culhat	Quelles essences pour valoriser les boisements en plaine de Limagne ? Visite de peuplements de Cèdres, Pins laricios, Merisiers, Noyers hybrides, Tulipiers et Erables sycomores	22 personnes
21 Juin	Chanonat	Exercice de tailles de rattrapage sur une plantation de noyers hybrides	5 personnes
23 Juin	Bois du Chêne du Garde Crevant Laveine	Quelles essences pour valoriser les boisements en plaine de Limagne ? (suite) Plantations expérimentales de Chênes rouges, Merisiers, Tulipiers, Noyers noirs, Douglas et Pins laricio de calabre	12 personnes
21 au 22 septembre Juin	Cher	Journées Intercetef sur le Chêne	-
25 septembre	St Alyre d'arlanç	Participation à la journée départementale de la forêt privée La forêt face aux tempêtes et vents violents	120 personnes
2 au 6 octobre	Belgique	Projet de voyage annulé en raison du faible nombre d'inscription	-
12 Octobre	Maison de la Forêt à Lempdes	50ème Anniversaire du CETEF	25 personnes
7 décembre	Maison de la Forêt à Lempdes	Présentation de la plateforme numérique « La Forêt bouge » Création de comptes « propriétaires »	10 personnes

Réunions du Conseil d'administration en 2017

- 12 Avril
- 12 Octobre

Autres activités du CETEF en 2017

En 2017, le Président du C.E.T.E.F., les membres du Conseil d'Administration et l'animateur ont participé à différentes manifestations et réunions concernant la forêt privée :

- = la réunion des différentes structures forestières pour organiser les actions 2017
- = l'AG du FOGEFOR le 02 mars
- = la plantation d'arbres par l'école primaire de CISTERNES la forêt le 23 mars à l'initiative de l'APF Domes-Combrailles
- = le C.A et l'AG extraordinaire de l'URFA le 19 juin
- = La grande Halle d'Auvergne au sommet de la forêt et du bois le 28 juin
- = l'AG extraordinaire de l'URFA le 13 décembre pour créer l'UNION des FORETS et des HAIES

AUVERGNE RHONE ALPES

★ Le C.E.T.E.F. a enrichi sa bibliothèque d'ouvrages et de revues traitant de la forêt.

Nous rappelons que la bibliothèque est accessible à l'ensemble des adhérents.

Les Etudes et les Essais en 2017

L'installation de références et d'expérimentations forestières ainsi que la réalisation d'études, s'inscrivent dans les programmes de développement de la forêt privée en liaison avec le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Une convention a été signée avec l'Institut pour le Développement Forestier concernant un dispositif expérimental de comparaisons de travaux préparatoires avant plantation sur la commune de La Celle d'Auvergne.

En complément de ces travaux de mise en place, les CRPF et CETEF ont poursuivi l'entretien (dégagements, tailles, mensurations, etc...) et l'amélioration de l'ensemble des parcelles qui constituent le réseau de référence.

En 2017, le CETEF a lancé une étude en liaison avec les CETEF de l'Allier et de la Haute-Loire ayant pour objectif d'évaluer l'intérêt du Cèdre pour les boisements ou reboisements en ex-Auvergne.

Cette étude a été conduite par un stagiaire en BTSA Gestion forestière encadré par le CRPF.